HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Candida auris



Mise à jour
21/10/2026

Autres dénominations
Candidozyma Auris

Informations relatives à
CHUV / Bloc opératoire

Epidémiologie

Agent infectieux

- *Candida auris* (levure non-filamenteuse multi-résistante aux antifongiques)

Réservoir

- Humains (peau, muqueuses, tube disgestif, voies urinaires, voies respiratoires)
- Environnement

Mode de transmission

- Par contact direct, par exemple par des mains ou des gants contaminés, entre patients

- Par contact indirect, par exemple par le biais d'objets contaminés (par exemple, brassard de tensiomètre, thermomètre) et de surfaces (par exemple, tables de chevet, barres de lit)

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Durée du portage (très variable : de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :

- Mesures Additionnelles Contact
- Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :

- Mesures Additionnelles Contact
- Voir tableau synthétique secteurs ambulatoires interventionnels

Ambulatoire non interventionnel :

- Précautions Standard
- Voir tableau synthétique secteurs ambulatoires non interventionnels

Placement

- Chambre individuelle
- Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe/même type de résistance)

Durée des mesures

- Pendant toute la durée du portage du Candida Auris (selon indication de l'unité HPCi-CHUV)

Signalétique

- Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
- Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre
- Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
- Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
- Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
- Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat

Suivi microbiologique

- Réadmission d'un patient connu : prélèvement de suivi par frottis des aisselles et des plis de l'aine si dernier résultat > 30 jours

- Si 1er prélèvement de suivi négatif et dernier prélèvement positif > 6 mois, faire un 2ème puis un 3ème prélèvement de suivi à 7 jours d'intervalle

Soins de base

- Toilette corporelle quotidienne avec des lingettes à la chlorhexidine (si toilette au lit) ou savon à la chlorhexidine (douche)
- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique

Transport

- Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
- Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
- Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
- Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

Sorties hors de la chambre :

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
- Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
- Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
- Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
- Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Pour CUTR Sylvana :

- Sortie de la chambre autorisée en absence d'infection pour :
  - Physiothérapie, rééducation en accord avec l'unité HPCi-CHUV
    - Pansements hermétiques
    - Vêtements propres
    - Désinfection des mains
- Manger en chambre, éviter les lieux communs

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre
- Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre

- Si nouveau cas : distribuer la brochure d'information au patient

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- Enquête d'entourage selon recommandation de l'unité HPCi-CHUV
- Se référer à la fiche micro-organisme : contact Candida Auris

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Non indiqués en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre)

Masque de soins

- Non en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non en systématique

- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
- Eliminer le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent en chambre

Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant sporicide pour l'entretien quotidien de l'environnement direct du patient et des sanitaires (Tristel Fuse)
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène avec le détergent/désinfectant sporicide
- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.) avec le détergent/désinfectant sporicide
- Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
- Trempage du rideau de la salle de bains

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre information

À consulter

https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/nettoyage-et-d%C3%A9sinfection-de-l%E2%80%99environnement-direct-du-0

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

- Oui, dès le premier cas